La République du Centre du 31 octobre 2009

LA REP week-end

Loiret

Temps fort

Toussaint : les nouveaux rituels de la mort

La fête de tous les saints et, au-delà, des morts, n'est plus la même avec des pratiques funéraires en pleine évolution marquées par le spectaculaire développement de la crémation.

Tout aussi étonnant que les épidémies citadines d'Ancien Régime, aujourd'hui hué passées de mode, la Toussaint n'est plus ce qu'elle était... « Fête de tous les saints » pour l'Église catholique, celle-ci se confond, en pratique, et tranquillement parmi que le 1er novembre est férié et chômé, avec le 2 novembre, « le jour des morts », dédié au souvenir des défunts et occasion de la traditionnelle visite des cimetières. Ce rituel, lui aussi, est mis à mal par la crémation. Au Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc), 87 % des Français veut au moins une fois par an au cimetière, mais seulement un tiers le 1er novembre. Reste que si la fréquentation des cimetières décline pour la Toussaint, de nouveaux rites funéraires apparaissent. Conséquences de l'urbanisation de la société, de l'évolution des pratiques religieuses, de l'éclatement et de la dispersion géographique des familles, mais aussi d'un rapport nouveau à la mort ?

Pour tenter de le savoir, l'essor de la crémation, entrée dans les mœurs et représentant désormais près de 30 % des obsèques (*lire ci-contre*), l'Église toujours distante de la religion, la crémation est inévitable, explique Josiane Villet, présidente de l'association crématiste de l'Orléanais, par « des critères sociaux clérodier de son devenir après la mort, ne soi être une *« Le choix crématiste est aussi écologique d'ailleurs, mainder occupation de l'espace) et économique (une crémation coûte 1.000 € moins cher environ, pas de financement de tombeau). C'est aussi une intimité dans la souvenir : « Le vrai tombeau des morts est le cœur des vivants », selon Sadie. » Inhumation ou crémation, au-delà de ce choix pensée le désir d'une cérémonie. Ils personnes sur dix la souhaitent*

VENDREDI, À CHÉCY. La crémation progresse de façon spectaculaire représentant aujourd'hui près de 30 % des obsèques. L'urbanisation reste toutefois la pratique dominante tout comme la cérémonie religieuse. (Photo : Pascal Prunier)

religieuse, selon le Credoc. Un taux bien plus élevé que la pratique religieuse habituelle, « *car avant comme la naissance et l'amour sont des événements contextuels qui restent religieux comme si on voulait dire que dans ces moments-là, on apprécie la vie* », analyse le prêtre Jean-Marc Eychenne, vicaire général du diocèse d'Orléans.

Hommage personnalisé

Religieuses ou pas, les cérémonies de funérailles sont, en tout cas, en pleine évolution, absolument inimaginables au début *« Aujourd'hui, on veut vraiment rendre un vrai hommage »*, explique Pascal Caton, le responsable de l'entreprise de pompes funèbres du même nom. Plus longues (entre deux et trois heures contre une heure et demie à deux heures il y a dix ans), avec des textes d'hommage et des photos déposées sur le cercueil, la diffusion de musique de tout type des lieu où elles étaient auparavant diffusé — luxury ballaby au cimetière, cela ne fait plus fiction — voire de vidéos... les nouvelles cérémonies funéraires sont très personnalisées.

« On ne saisie pas partir l'être cher sans rappel de ce qu'on a vécu avec lui. Les familles cherchent davantage. Il y a une nouvelle génération pour qui les obsèques ne sont plus tabous et qui veulent être parties prenantes de l'organisation », remarque Daniel Boeltzner, responsable départemental des Pompes funèbres générales. *« On reçoit aujourd'hui davantage le vécu d'une personne et sa personnalité qu'un rituel religieux »*, résume Pascal Caton.

Sandrine Sfeir.

A Saran, le crématorium agrandi

Avec plus de 153.000 crémations l'an dernier en France contre 1.800 en 1979, le développement de cette pratique — autorisée par la loi depuis 1887 et acceptée par l'Église catholique depuis 1963 — est véritablement spectaculaire. Dans le Loiret existent deux crématoriums. À Arrellis, où 892 incinérations ont été réalisées l'an dernier (en hausse de 10 % par rapport à 2007). Et à Saran (1.443 incinérations en 2008 en hausse de 5 %) et où, la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire, quotidiennes, prévoit plus de 300.000 € de travaux d'agrandissement et de rénovation ces prochains mois.

Une facture moyenne de 3.500 €

Les professionnels du funéraire réclament une baisse de la TVA sur leurs prestations. Une économie de 350 € sur une cérémonie d'obsèques.

Chères, très chères obsèques. L'aspect matériel de la mort est également en évolution. La facture moyenne d'obsè à 3.500 €, selon la Confédération des professionnels du funéraire et de la marbrerie (CFPM), avec des écarts de prix très importants en fonction des prestations choisies et des exigences, dont certains ne pouvoir des premiers prix à 1.500 €. Avec une revendication pour davantage de transparence et une baisse des prix.

« Modèles de devis »

La secrétaire d'État chargée de la Famille et de la Solidarité, Nadine Morano, a signé, jeudi, la première charte de bonnes pratiques entre professionnels et représentants d'entreprises. Jean-Pierre Suner, le président des décisions en 24 heures. » insiste Jean-Pierre Suner qui fait partie des professionnels réclamant une baisse de la TVA sur les opérations funéraires. Une revendication portée également et depuis plusieurs années par les professionnels du secteur.

La CFPM, principale organisation, l'a réitérée dans son « Manifeste des services funéraires », présenté mercredi à l'Assemblée nationale. Et espère que les restaurateurs vont bientôt profiter d'obtenir cette baisse de TVA.

En France est, en effet, appliquée sur les prestations funéraires (à l'exclusion du transport des corps) une TVA à 19,6 %, soit l'un des plus élevés d'Europe. Une baisse à une fiscalité de 5,5 % rétablirait la facture moyenne de chaque cérémonie d'obsèques d'environ 350 € et coûterait de 150 et 140 millions au budget de l'État, ampute de 2,1 milliards d'euros les recettes de la TVA dans la restauration.

QUESTIONS À

Jean-Marc Eychenne

vicaire général du diocèse d'Orléans

« Une demande toujours forte adressée à l'Église »

Constatez-vous, en tant que prêtre, une évolution dans les rituels funéraires et la relation à la mort ?

Oui, il y a vraiment une évolution qui tient à ce qu'on est sorti d'une société rurale et d'une société de proximité. Aujourd'hui, les liens ont été dépassés les morts ne sont plus entre eux et ne font plus partie de la vie. Et de fait, la mort est sortie du quotidien. Elle n'a plus cette prégnance qu'elle avait dans une société morale où les morts et les vivants étaient ensemble. C'est vrai également pour ce qui est de la mort, dont la gestion a été éloignée du quotidien. La personne est aujourd'hui très rapidement déléguée du lieu de vie familial. La mobilité est aussi un vrai changement et suffisant cette sorte de rituel presque hebdomadaire où on allait de manière toute simple sur les tombes pour les fleurir, les nettoyer y creuser avec les enfants pour qui c'était une façon de parler de la mort.

Les familles sont-elles dans une société où l'on préfère déléguer à des professionnels ?

Il y a une demande sociologique toujours forte adressée à l'Église pour prendre en charge le deuil comme si la société lui avait délégué un service public de la transcendance. Du coup, et parce que les prêtres sont moins présents, on a souvent d'autres ministres, des diacres, mais aussi des laïcs, hommes et femmes. C'est bien accepté. L'exigence était, en l'absence de curé, d'avoir une cérémonie au rabais. La formation, la compétence et l'attention aux gens des laïcs est balayé ces présentes.

Les prêtres...

Comment l'Église catholique réagit-elle à cet essor ?

La crémation est une pratique autrefois dans certaines religions comme le bouddhisme et l'hindouisme. Pas dans les cultures judéo-chrétiennes où le corps est la personne elle-même. On dit je suis un corps et pas j'ai un corps. (...) Longtemps, l'Église y a été hostile parce que c'était fait dans un but qui ne croyaient pas à la résurrection des corps. Il y a aujourd'hui une tolérance mais pas une incitation. Nous gardons une réticence, mais essayons de nous adapter à une société qui évolue. En pratique, nous incitons les familles à garder une cérémonie à l'église avant d'aller au crématorium. Si la famille ne veut pas ou ne le peuvent pas, on les accompagne au crématorium.

Phoca PDF